

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

AB AUTO 12

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 2000 euros

Siège social : **3438 ROUTE DE LA CAVE DES VIGNERONS – NUCES 12330 VALADY**

RCS DE RODEZ SIREN 908011844

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 12/12/2024

**L'AN DEUX MILLE VIGNT QUATRE
Le 12 decembre 2024**

A 10 Heures

Monsieur CHAKHAD AZIZ né à [REDACTED] LE [REDACTED]
Nationalité [REDACTED] demeurant res [REDACTED]

La séance est ouverte sous la présidence de Mr CHAKHAD AZIZ

en sa qualité de président et associé unique

Après avoir déclaré qu'ils possèdent personnellement 100 % des actions

**Nombre de parts représentées..... 100 PARTS
Soit la totalité.**

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide de transférer le siège social du ZA BEL AIR, 277 RUE DES CHARPENTIER, 12000 RODEZ au 3438 ROUTE DE LA CAVE DES VIGNERONS – NUCES 12330 VALADY, et ce à compter du 12/12/2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉOLUTION

En conséquence de l'adoption des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale décide de modifier l'articles 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

"ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

Le siège social est fixé : 3438 ROUTE DE LA CAVE DES VIGNERONS – NUCES 12330 VALADY

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel après lecture a été signé par le président associé unique.

LE PRESIDENT

Mr CHAKHAD AZIZ

certifié conforme

AZIZ CHAKHAD

